

APPROCHE DE L'IMPACT DE LA CRISE DE COVID-19 SUR LA FILIÈRE ÉQUINE

Données de mars et avril 2020



EDITO

La filière équine a été très durement touchée par la crise sanitaire de COVID-19. On observe des pertes d'activité économique sur toutes les entreprises ayant une activité directement et indirectement liée au cheval :

- Des pertes immédiates liées à l'arrêt des activités pendant le confinement : courses, compétitions équestres, enseignement, tourisme, formations ;
- Des pertes liées à des baisses ou des reports d'activités : étalonnage, élevage, ventes de chevaux, maréchalerie, ventes d'aliments et d'équipements...

Le Conseil des Chevaux de Normandie, ensemble de la filière équine normande, s'est mobilisé, dès le début de la crise, pour être aux côtés des professionnels et les accompagner au mieux :

- Mise en place d'une veille sur toutes les mesures liées à la crise de COVID-19,
- Création d'un formulaire de demande d'informations,
- Ouverture d'un numéro vert dédié aux demandes sur la crise,
- Réalisation d'enquêtes auprès de professionnels pour estimer l'impact de la crise et en faire le suivi dans le temps.

Depuis le 11 mai 2020, les activités équestres reprennent progressivement. Comme d'autres secteurs économiques, la filière équine a mis en place des protocoles sanitaires et doit apprendre à fonctionner dans un système dégradé.

Après la mobilisation en urgence pour faire face à la situation, il est désormais temps de penser à la reprise économique. Le Conseil des Chevaux souhaite accompagner la relance et travailler à la mise en place d'outils qui permettront à la filière équine d'être plus résiliente et de mieux faire face, en cas de nouvelles crises.

Les chiffres sur l'impact de la crise, en mars et avril 2020, que vous trouverez ci-dessous seront enrichis dans les mois à venir par de nouvelles vagues d'enquêtes qui nous permettront de mieux mesurer les effets de la crise sur le long terme.

En cette période difficile, j'apporte tout mon soutien aux professionnels du monde du cheval et vous assure de l'engagement du Conseil des Chevaux de Normandie, à vos côtés.

Laurence MEUNIER

Présidente du Conseil des Chevaux de Normandie

LES CHIFFRES CLÉS DE LA FILIÈRE



1^{ERE} RÉGION D'ÉLEVAGE
par le nombre de naissances
annuelles



1^{ERE} RÉGION ÉCONOMIQUE
par l'emploi et le chiffre d'affaires



1^{ERE} RÉGION POUR LA RECHERCHE
ÉQUINE avec 5 centres de
recherche

→ EXPLOITATIONS AGRICOLES ÉQUINES



4 670 Élevages



près de **900** Établissements équestres



600 Entraîneurs

→ AUTRES ACTIVITÉS



45 Sociétés de courses



230 Maréchaux-ferrants et podologues



207 Vétérinaires et autres activités de soins



133 Entreprises industrielles et de services

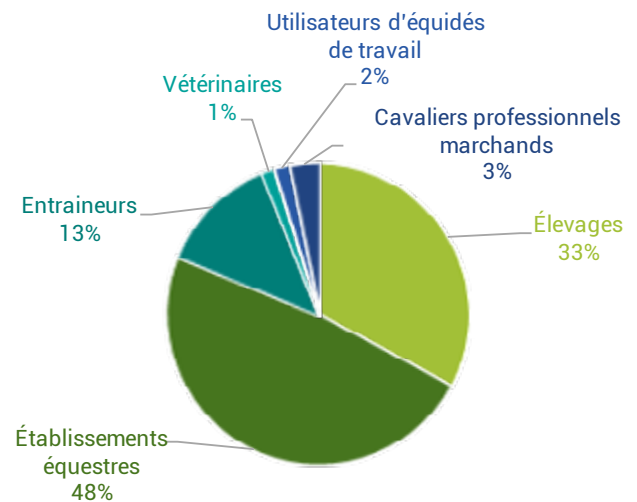
RÉSULTATS DE L'ÉTUDE D'IMPACT SUR MARS ET AVRIL

Dans le cadre de l'épidémie de coronavirus qui sévit actuellement, le Conseil des Chevaux de Normandie réalise une étude afin de connaître les conséquences de l'épidémie sur les exploitations équinnes de la Région Normandie. Cette étude est prévue pour être menée sur le long terme car il est impossible de prévoir, aujourd'hui, la force de l'impact et sa durée sur l'économie, l'élevage ou les pratiques sportives et de loisirs ! Elle se traduira par plusieurs vagues d'enquêtes auprès des professionnels de la filière équine normande. Les enquêtes permettront également de collecter les besoins pour faire face à cette situation inédite.

L'analyse ci-dessous s'appuie sur les données suivantes :

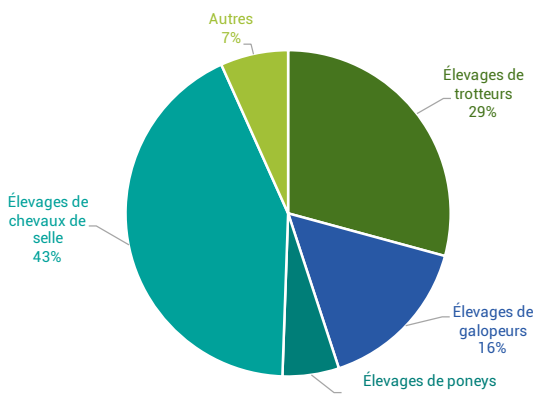
- 319 enquêtes sur les données du mois de mars et avril 2020
- Observatoire de la filière équine normande du CCN 2019, sur des données 2018
- Enquêtes réalisées par le COREN auprès des centres équestres.

RÉPARTITION DES 319 RÉPONDANTS À L'ENQUÊTE SUR MARS ET AVRIL PAR FAMILLE



ÉLEVAGES

RÉPARTITION DES ÉLEVEURS RÉPONDANTS PAR TYPE D'ÉLEVAGE



ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ :

En moyenne, les éleveurs ayant répondu à l'enquête ont subi une baisse de leur chiffre d'affaires dès le mois de mars 2020, qui s'est aggravée en avril 2020, par rapport à la même période en 2019.

ÉLEVAGES – comparaison des chiffres d'affaires moyens des répondants entre 2020 et 2019

MARS	-32%
AVRIL	-42%

ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF DE JUMENTS MISE À LA SAILLIE ENTRE 2019 ET 2020

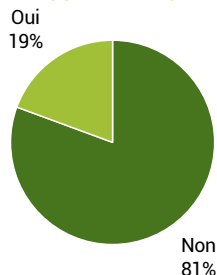
-3 juments en moyenne
soit -19%

ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF DE CHEVAUX EN PENSION ENTRE 2019 ET 2020

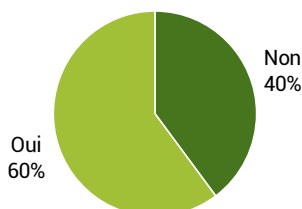
-1 cheval en pension en moyenne
soit -12% de l'effectif habituel

IMPACTS DE LA CRISE SUR LES ÉLEVAGES AYANT RÉPONDU À L'ENQUÊTE

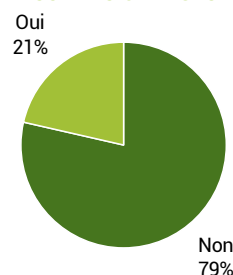
SUR L'EMPLOI



SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES



SUR LES CHARGES



MESURES DE RÉDUCTION DES CHARGES :

- 6% des élevages ont eu recours au chômage partiel
- 16% des éleveurs ayant répondu ont remis des chevaux à l'herbe le temps du confinement.

AIDES SOLLICITÉES :

→ Prêt de trésorerie : 24% des éleveurs enquêtés ont fait une demande dont :

- 11% de demandes acceptées
- 6% de demandes refusées
- 7% de demandes en cours

→ Fonds de solidarité national : 25% des éleveurs enquêtés ont fait une demande dont :

- 15% de demandes acceptées
- 5% de demandes refusées
- 3% de demandes en cours

→ Fonds de solidarité régional : 3% des éleveurs enquêtés ont fait une demande dont :

- 1% de demandes acceptées
- 1% de demandes refusées
- 1% de demandes en cours

L'un des critères d'éligibilité du fonds de solidarité régional était d'avoir subi un refus de prêt bancaire.

La crise de Covid-19 a perturbé la saison de reproduction notamment entre le début du confinement et la mise en place d'un protocole sanitaire permettant la reprise des activités de reproduction pour les professionnels.

La crise sanitaire a déjà eu un impact sur le chiffre d'affaires des élevages en mars et en avril 2020, mais il faudra attendre la fin de la période, en juillet 2020, pour mesurer pleinement cet impact sur la saison 2020. En effet, les juments n'ayant pas encore pouliné constituent une variable d'ajustement importante. Il faudra analyser, à la fin de la saison, si elles ont été remises à la saillie ou non.

On note déjà plusieurs évolutions liées à la crise :

- Baisse des saillies des juments appartenant à des particuliers
- Mise à la reproduction de juments de 4 ans retirées du circuit de valorisation des jeunes chevaux pour la saison 2020
- Mise à la reproduction de juments de sport suite à l'arrêt des compétitions en 2020
- Augmentation du nombre de transferts d'embryons

Les éleveurs interrogés prévoient d'ores et déjà de subir des conséquences de la crise sur la saison de reproduction 2021.

Les inquiétudes des éleveurs interrogées portent également sur la commercialisation des chevaux, tous secteurs confondus, pour plusieurs raisons évoquées :

- Maintien ou non des ventes (ventes publiques ARQANA, NASH, FENCES, rassemblements)
- Manque de trésorerie
- Pouvoir d'achat des acheteurs
- Accessibilité pour les investisseurs étrangers
- Baisse du prix de vente des chevaux qui n'auront pas pu être valorisés dans des conditions habituelles

Les éleveurs de chevaux de course n'ont pas pu percevoir de prime à l'éleveur avec l'arrêt des courses. Au galop, les éleveurs interrogés déclarent majoritairement avoir laissé leurs chevaux à l'entraînement.

ÉTABLISSEMENTS ÉQUESTRES

ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ :

En moyenne, les établissements équestres ayant répondu à l'enquête ont subi une baisse de leur chiffre d'affaires dès le mois de mars 2020, qui s'est aggravée en avril 2020, par rapport à la même période en 2019.

ÉTABLISSEMENTS ÉQUESTRES - comparaison des chiffres d'affaires moyens des répondants entre 2020 et 2019

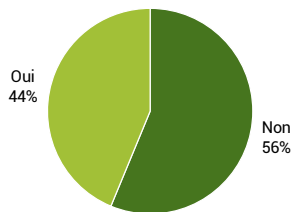
MARS	-42%
AVRIL	-64%

ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF DE CHEVAUX EN PENSION ENTRE 2019 ET 2020	-1 cheval en pension en moyenne soit -15% de l'effectif habituel
--	---

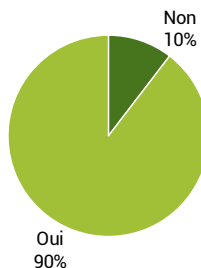


IMPACTS DE LA CRISE SUR LES ÉTABLISSEMENTS ÉQUESTRES AYANT RÉPONDU À L'ENQUÊTE

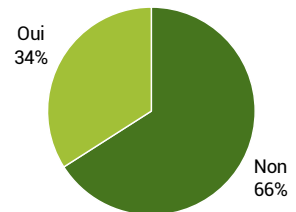
SUR L'EMPLOI



SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES



SUR LES CHARGES



MESURES DE RÉDUCTION DES CHARGES :

- 31% des établissements équestres enquêtés ont eu recours au chômage partiel
- 65% des établissements équestres enquêtés ont mis des chevaux à l'herbe le temps du confinement

AIDES SOLLICITÉES:

→ Prêt de trésorerie : 16% des établissements équestres enquêtés ont fait une demande dont :

- 8% de demandes acceptées
- 2% de demandes refusées
- 6% de demandes en cours

→ Fonds de solidarité national : 71% des centres équestres enquêtés ont fait une demande dont:

- 60% de demandes acceptées
- 3% de demandes refusées
- 8% de demandes en cours

→ Fonds de solidarité régional : 8% des répondants ont fait une demande dont:

- 1% de demandes acceptées
- 5% de demandes refusées
- 2% de demandes en cours

En dehors de l'arrêt total des activités, les établissements équestres ont également fait face à un **accroissement de leur charge de travail**. En effet, ils ont aussi dû gérer l'ensemble du cheptel des équidés. Les équidés en pension ont été entièrement à la charge des dirigeants d'établissements (soins, sorties quotidiennes indispensables au bien être des équidés) puisque les propriétaires ne pouvaient plus venir s'occuper de leurs chevaux.

Les centres équestres ayant une part importante de chevaux d'enseignement ont eu une baisse significative du chiffre d'affaires allant jusqu'à -100%. Une majorité d'entre eux ont réduit leurs charges en mettant leurs chevaux et poneys à l'herbe.

Les centres équestres ayant une gestion avec des paiements à l'année ou au trimestre ont eu moins de difficultés pendant la période de confinement que ceux fonctionnant "à la carte".

Les écuries de propriétaires, n'ayant que des chevaux en pension, n'ont pas vu leur chiffre d'affaires impacté pour l'activité pension. Ils ont cependant pu connaître une baisse des prestations connexes, notamment d'enseignement, et ont vu une forte augmentation de leur charge de travail.

CAVALIERS PROFESSIONNELS / MARCHANDS :

ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ :

En moyenne, les cavaliers professionnels ayant répondu à l'enquête ont subi une baisse de leur chiffre d'affaires dès le mois de mars 2020, qui s'est aggravée en avril 2020, par rapport à la même période en 2019.

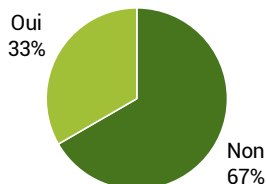
CAVALIERS PROFESSIONNELS – comparaison des chiffres d'affaires moyens des répondants entre 2020 et 2019

MARS	-43%
AVRIL	-60%

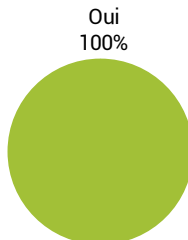


IMPACTS DE LA CRISE SUR LES CAVALIERS PROFESSIONNELS AYANT RÉPONDU À L'ENQUÊTE

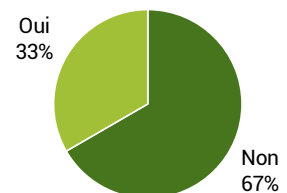
SUR L'EMPLOI



SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES



SUR LES CHARGES



MESURES DE RÉDUCTION DES CHARGES :

- 20% ont mis des chevaux à l'herbe le temps du confinement
- Très peu de cavaliers professionnels ont eu recours au chômage partiel

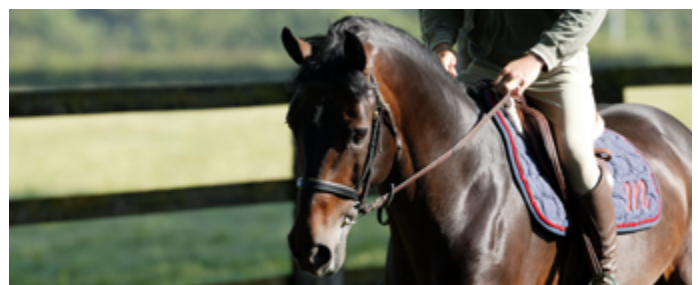
AIDES SOLLICITÉES:

- ➔ Prêt de trésorerie : 33% des cavaliers professionnels enquêtés ont fait une demande dont :
 - 22% de demandes acceptées
 - 11% de demandes refusées
- ➔ Fonds de solidarité national : 66% des centres équestres enquêtés ont fait une demande dont :
 - 11% de demandes acceptées
 - 22% de demandes refusées
 - 33% de demandes en cours
- ➔ Fonds de solidarité régional : AUCUN des cavaliers professionnels enquêtés n'ont bénéficié du fonds de solidarité régional.

L'arrêt total des concours depuis le début de confinement a entraîné une baisse du chiffre d'affaires car aucun gain n'a pu être comptabilisé.

L'arrêt des concours et l'interdiction de se déplacer a aussi fortement limité les ventes de chevaux.

Certains propriétaires ont souhaité remettre des 4 ans à l'herbe. À l'inverse, certains ont voulu prendre de l'avance en débarrassant des jeunes à cette période plutôt qu'à l'automne pour compenser les pertes.



ENTRAÎNEURS

ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ :

En moyenne, les entraîneurs ayant répondu à l'enquête ont subi une baisse de leur chiffre d'affaires dès le mois de mars 2020, qui s'est aggravée en avril 2020, par rapport à la même période en 2019.

ENTRAÎNEURS DE TROT – comparaison des chiffres d'affaires moyens des répondants entre 2020 et 2019

MARS	-46%
AVRIL	-69%

ENTRAÎNEURS DE GALOP – comparaison des chiffres d'affaires moyens des répondants entre 2020 et 2019

MARS	-24%
AVRIL	-41%

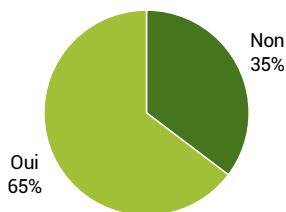
ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF DE CHEVAUX EN PENSION ENTRE 2019 ET 2020

-1 cheval en pension en moyenne
soit -8% de l'effectif habituel

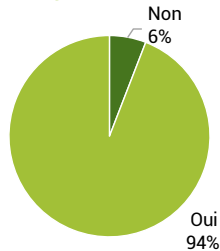


IMPACTS DE LA CRISE SUR LES ENTRAÎNEURS DE TROT AYANT RÉPONDU À L'ENQUÊTE

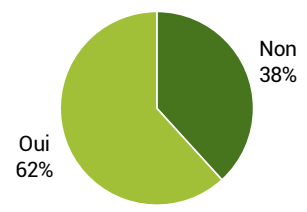
SUR L'EMPLOI



SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES

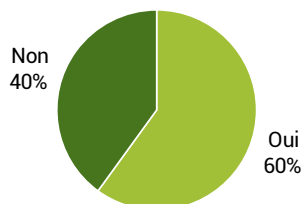


SUR LES CHARGES

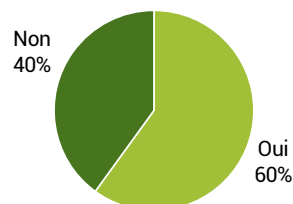


IMPACTS DE LA CRISE SUR LES ENTRAÎNEURS DE GALOP AYANT RÉPONDU À L'ENQUÊTE

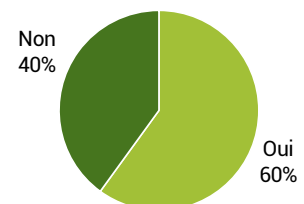
SUR L'EMPLOI



SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES



SUR LES CHARGES



MESURES DE RÉDUCTION DES CHARGES :

- **33%** des entraîneurs ont eu recours au chômage partiel
- **26%** des entraîneurs ayant répondu ont remis des chevaux à l'herbe le temps du confinement.

AIDES SOLLICITÉES :

➔ Prêt de trésorerie : **35%** des entraîneurs enquêtés ont fait une demande dont :

- **29%** de demandes acceptées
- **6%** de demandes refusées

➔ Fonds de solidarité national : **65%** des entraîneurs enquêtés ont fait une demande dont :

- **41%** de demandes acceptées
- **9%** de demandes refusées
- **6%** de demandes en cours

➔ Fonds de solidarité régional : **6%** des entraîneurs enquêtés ont fait une demande dont :

- **3%** de demandes acceptées
- **3%** de demandes refusées

L'un des critères d'éligibilité du fonds de solidarité régional était d'avoir subi un refus de prêt bancaire.

L'arrêt total des courses depuis le confinement a fortement impacté le chiffre d'affaires des entraîneurs avec la perte de gains de courses. Ce phénomène s'est logiquement accentué en avril, car aucune course n'a pu être maintenue.

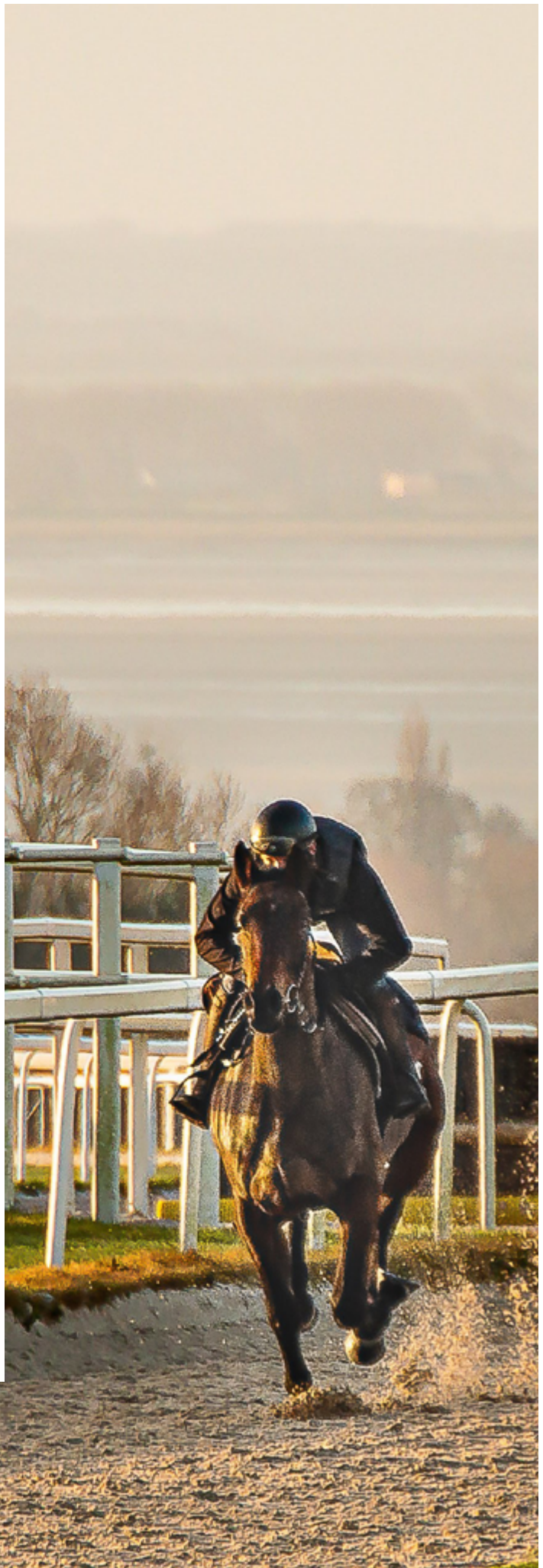
Les entraîneurs de galop ont pour le moment été moins impactés que les entraîneurs de trot. Ceci s'explique car les chevaux travaillés sont quasiment tous en pension et ils ont généralement un niveau de pension plus élevé. **À l'inverse, pour les entraîneurs de trot, 70% des chevaux travaillés sont en location ou en propriété.**

Les petites structures avec des chevaux de qualité moindre ont été encore plus impactées puisqu'elles comptaient sur le printemps et la reprise des courses en province. La différence sera d'autant plus marquée à la reprise.

Certains propriétaires ou entraîneurs ont fait le choix de retirer des chevaux à l'entraînement pour les remettre à l'herbe.

Les courses ont repris fin mai, mais le nombre d'engagés est très important, ce qui complique encore les choses pour les entraîneurs.

Enfin, la partie pré-entraînement a pour le moment été moins impactée, puisqu'ils ont gardé leurs chevaux en pension qui sont partis à l'entraînement depuis. **L'impact commence seulement à se faire sentir puisque le nombre de chevaux qui rentrent en pré-entraînement n'est pas au niveau habituel.**





EMPLOI ET FORMATION

En Normandie, équi-ressources a enregistré une baisse de 75% des offres diffusées sur la période du 16 au 31 mars 2020, par rapport à la même période en 2019.

L'impact sur les centres équestres se répercute sur les organismes de formation qui y sont adossés. En effet, de nombreux centres équestres normands dépendent de la formation mais aussi de leurs élèves stagiaires. L'arrêt de la partie formation a également entraîné une perte de chiffre d'affaires.

L'impact perdure malgré la reprise des activités : maintien d'une partie des formations à distance, incapacité d'accueillir l'effectif total des apprenants avec les gestes barrières, difficulté de reprise également pour les formations en lien avec la compétition : formations cavaliers jeunes chevaux, grooms...



MARÉCHAUX FERRANTS

L'impact sur l'activité des maréchaux a été différent en fonction du secteur sur lequel ils ont l'habitude de travailler :

- **Dans le secteur des courses** : maintien de l'activité puisque les chevaux ont continué d'être travaillés en prévision d'une réouverture des courses
- **Secteur sport** : maintien de l'activité pour les chevaux de plus de 6 ans, mais baisse de l'activité pour les plus jeunes (annulation des concours jeunes chevaux, les chevaux ont donc été remis aux champs et déferés),
- **Secteur loisir/amateur** : légère baisse de l'activité sur le ferrage
- **Secteur club/CE** : baisse très significative de l'activité sur la cavalerie réservée à l'enseignement (impact important suite à la fermeture administrative, beaucoup de chevaux et poneys mis à l'herbe et donc déferés).



FINANCEMENT ET TRÉSORERIE

Point sur l'accompagnement financier de la filière équine par la Caisse Régionale du Crédit Agricole Normandie (3 départements concernés : Calvados, Manche et Orne) au 2 juin 2020.

Source CRNO

La filière équine totalise un tiers des dossiers **Prêt Garanti État (PGE)** accordés et également un tiers pour le montant des prêts acceptés pour la filière agricole. Les demandes sont portées majoritairement par les centres d'entraînement trotteur.

	Nombre de dossiers	Montants des prêts acceptés	Montants réalisés
PGE filière équine	97	6 576 018	5 200 418
PGE agricole (hors filière équine)	191	13 524 482	10 078 782

Tous les clients de la filière équine ayant sollicité un report d'échéances l'ont obtenu. Ils représentent 23% des pauses de crédit effectuées sur la clientèle agricole Crédit Agricole Normandie.

Au 4 juin 2020	Nombre de clients	Nombre de prêts en pause
Prêts en pauses filière équine	161	619
Prêt en pauses agricole	528	1 723



SYNTHÈSE

À ce stade, on identifie 2 grandes catégories d'impacts qui touchent les différents secteurs :

DES IMPACTS À COURT TERME :

Entraînés par l'arrêt complet des activités d'enseignement, la suspension des courses et la fermeture des ERP, touchant plus particulièrement :

- Les centres équestres qui ont surtout une activité d'enseignement et de tourisme
- Les entraîneurs de trotteurs tirant essentiellement leurs revenus des gains de courses

LES IMPACTS À MOYEN ET LONG TERME :

À 6 mois, sur les ventes, à 1 an sur la prochaine saison de reproduction, et sans doute au-delà, en lien avec les impacts sur l'économie globale et l'annulation des rassemblements de chevaux permettant la commercialisation, touchant plus particulièrement :

- Les entraîneurs de galop
- Les écuries de concours ou de valorisation de chevaux de sport
- Les éleveurs

La fermeture des établissements recevant du public, l'arrêt total des courses et des compétitions, l'interdiction de circuler, ... Toutes ces mesures prises pour limiter la propagation du coronavirus auront eu un impact important sur l'économie des structures de la filière équine.

Tous les secteurs enregistrent des pertes de chiffre d'affaires, allant jusqu'à 100% pour les exploitations équestres les plus touchées (établissements équestres, entraîneurs de trotteurs).

D'autres secteurs (élevage, pré-entraînement) ont été moins impactés pendant la période de confinement, mais ils perçoivent déjà des effets différés qui les toucheront plus tard.

Les surfaces en herbe, en plus de favoriser le bien-être des chevaux, a été une solution temporaire pour réduire les coûts alimentaires mais aussi pour diminuer la charge de travail.

Les aides de l'état et de la région ont permis d'aider les entreprises les plus en difficulté.

Cette crise sanitaire aura montré l'importance d'avoir une trésorerie saine et des stocks alimentaires suffisant pour faire face aux imprévus et aura interrogé les exploitants sur leur modèle économique afin de pouvoir le faire évoluer.



LES MESURES MISES EN PLACE POUR LA FILIÈRE

LES 3 DÉMARCHES POUR SOUTENIR LES PROFESSIONNELS

1. Une enquête pour évaluer l'impact de la crise
2. Un numéro vert pour répondre aux questions des professionnels : **02 79 93 00 10**
3. Un formulaire à travers lequel les professionnels peuvent faire remonter leurs besoins et difficultés du terrain

Dès les premiers jours, le Conseil des Chevaux de Normandie a œuvré pour que la filière équine ne soit pas écartée des dispositifs d'aides gouvernementales et régionales en se rapprochant de toutes les institutions - État, Région, Département, Chambre Régionale d'Agriculture... - qui sont à même d'intervenir dans ce domaine. Afin de défendre au mieux la filière, le Conseil des Chevaux de Normandie s'appuie sur son réseau pour connaître les besoins des professionnels et les faire remonter.

TOUTES LES INFORMATIONS UTILES AU MONDE DU CHEVAL

Le site internet du CCN est mis à jour, en continu, avec l'ensemble des mesures d'urgence et d'aides qu'il est possible de solliciter pour faire face à la crise. Toutes les informations utiles pour la protection des salariés, le bien-être des chevaux, les déplacements dans le cadre du maintien de l'activité... [Toutes les informations ici !](#)

À L'ÉCOUTE DES PROFESSIONNELS, AU QUOTIDIEN

Le CCN répond aux questions des professionnels et se fait l'écho de leurs problématiques et besoins, depuis le début de la crise. Un formulaire a été mis en place via le site internet du CCN. Les

professionnels peuvent ainsi faire remonter leurs besoins et difficultés du terrain. [Lien vers le formulaire ici.](#)

Depuis le 8 avril 2020, un numéro vert de crise a été mis en place pour répondre à toutes les questions des professionnels. L'équipe du CCN est joignable du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h au **02 79 93 00 10**.

FAIRE REMONTER LES BESOINS DU TERRAIN ET DÉFENDRE LA FILIÈRE, EN RÉGION

Sous l'impulsion de la Fédération nationale des Conseils des Chevaux (FCC), le CCN enquête afin de constituer un dossier d'impact économique de la crise COVID-19 sur la filière équine dans toutes ses dimensions, dont vous trouverez la synthèse ci-dessus. Cette enquête accompagnera la filière équine sur le long terme car il est impossible de prévoir aujourd'hui la force de l'impact et sa durée sur l'économie, l'élevage ou les pratiques sportives et de loisirs. Elle permettra d'évaluer les effets de la crise de COVID-19 sur le monde du cheval et de préparer la sortie de crise.

LE CONSEIL DES CHEVAUX DE NORMANDIE, QU'EST CE QUE C'EST ?

Le Conseil des Chevaux est né en Normandie de la volonté des professionnels de la filière de s'organiser régionalement pour l'avenir. Association loi 1901, il fédère l'ensemble des professionnels de la filière équine tout secteurs confondus. Il a un rôle d'interface entre les professionnels du cheval en Normandie (les associations représentatives) et les institutions publiques et privées (collectivités et services de l'Etat).

Le Conseil des Chevaux de Normandie définit la stratégie et accompagne le développement économique de la filière équine sur le territoire normand.

- Au quotidien, le CCN accompagne des porteurs de projets avec sa marque équi-projets, un réseau d'experts pour les projets équins en Normandie.
- Développe le Label EquuRES, le seul label environnemental et bien-être animal de la filière équine, pour les structures et les événements.
- Enfin, il présente les Normandie Grands Événements ou les événements équestres incontournables de la filière équine en Normandie avec 12 événements sélectionnés pour la saison 2020.



CONSEIL DES CHEVAUX DE NORMANDIE

8, rue Léopold Sédar Senghor

14460 Colombelles

02 31 27 10 10

contact@chevaux-normandie.com

www.chevaux-normandie.com